

# FEDERATIONS SYNDICALES DES CHEMINOTS

## CGT – CFDT – FO – SUD-Rail – UNSA – CFE-CGC - FGAAC



### A LA REMISE EN CAUSE DE NOS FACILITÉS DE CIRCULATION

---

**A** lors que les cheminots exigent de nouveaux droits, la Direction SNCF rigidifie les conditions d'utilisation des facilités de circulation avec la mise en œuvre du « PASS CARMILLON », et envisage de majorer fortement le montant des réservations pour les cheminots.

Ce projet, guidé uniquement par la rentabilité financière, vise à culpabiliser les cheminots et à abaisser leurs droits.

#### **NOUS REFUSONS L'ORIENTATION DE LA DIRECTION ET EXIGEONS :**

→ **Un accès gratuit à tous les trains pour les cheminots actifs, retraités, leur famille, ainsi que pour le personnel contractuel et les salariés des CE/CCE. Ce point soulève notamment la question :**

- ✓ **Du nombre de dispenses de supplément attribué annuellement ;**
- ✓ **D'un élargissement de ces dispenses aux retraités, aux affiliés, au personnel contractuel et salariés CE/CCE ;**
- ✓ **Des conditions d'accès aux trains internationaux ;**
- ✓ **Des conditions d'accès à certaines dessertes TER assurées par autocars sur décision des Conseils Régionaux.**

→ **Une extension des droits pour l'accès à la 1<sup>ère</sup> classe ;**

→ **Une meilleure prise en compte des différentes situations familiales (PACS, vie maritale, divorce,...).**

Nom	Prénom	Actif, retraité, ayant-droit, contractuel, personnel CE-CCE	Établissement, région	Signature

